



En Valais, le Service de la santé publique entend augmenter raisonnablement le nombre de lits en EMS, bien que le nombre de personnes âgées monte en flèche. SHUTTERSTOCK

Le nombre d'octogénaires va exploser. Qui va s'en occuper?

VIEILLESSE Le nombre de personnes très âgées va augmenter de 45% d'ici à douze ans. Le Valais est-il prêt à faire face à ce que certains appellent un «tsunami gris»?

PAR SAMUEL JACQUIER@LENOUVELLISTE.CH

Cela s'apparentera «à un véritable tsunami gris» selon certains experts. En 2030, il y aura 45% de personnes âgées exigeant des soins à domicile ou un placement en institution de plus qu'aujourd'hui en Valais. L'effet du baby-boom sera important pour les soins de longue durée. Le canton est-il prêt à faire face à cette arrivée massive de personnes dans le quatrième âge? «Les planifications pour les soins de longue durée sont adaptées tous les cinq ans environ. Notre rôle est d'anticiper les besoins. Nous ne devons par exemple pas créer des lits dans les EMS qui ne sont pas nécessaires», explique d'emblée le chef du Service de la santé publique Victor Fournier. Selon les premières prévisions, le nombre de lits en EMS devrait atteindre les 4000 places d'ici à 2025, contre 3500 en 2020. L'augmentation du nombre de lits est donc largement inférieure au nombre de personnes dépendantes prévisionnées dans une dizaine d'années. Doit-on s'inquiéter pour l'accueil de nos aînés? «Non, personne n'est laissé sur le bord de la route aujourd'hui, et ça ne sera pas le cas demain non plus. La création d'une place dans un EMS coûte 300 000 francs, c'est aussi pour cela que nous adoptons une politique conservatrice», poursuit le chef de service.

Intensifier les rapports entre EMS et CMS

Mais comment y parvenir sans augmenter le nombre de lits? Le leitmotiv de tous les acteurs des soins de longue durée et des personnes âgées elles-mêmes est de rester à la maison le plus longtemps possible. Aujourd'hui, la moyenne d'âge d'entrée en EMS est de 83 ans. Cette moyenne devra aussi augmenter. «Pour parvenir à cet objec-



“La création d'une place dans un EMS coûte 300 000 francs, c'est aussi pour cela que nous adoptons une politique conservatrice.”

VICTOR FOURNIER
CHEF DU SERVICE
DE LA SANTÉ PUBLIQUE

tif, tous les maillons de la chaîne des soins doivent être valorisés et renforcés», remarque Arnaud Schaller, secrétaire général de l'association valaisanne des EMS (AVA-LEMS). Des proches aidants à l'EMS en passant par les soins à domicile coordonnés par les CMS, les structures intermédiaires telles que les appartements,

Situation parfois tendue, surtout à Sierre

Savoir jongler au quotidien. C'est peut-être la qualité principale des directeurs de home aujourd'hui. Le taux d'occupation des établissements valaisans varie entre 95% et 98% dans les 51 EMS (il y a 41 entités juridiques) du canton. Tous les EMS valaisans sont pleins. «Les deux établissements du district sont occupés à 100% pour les lits de long séjour et il n'est pas possible de répondre dans de brefs délais aux nombreuses demandes», explique le directeur de la Fondation Saint-Jacques à Saint-Maurice, Guy Schnorhk.

Mais la situation la plus tendue se situe dans la région sierroise. Il peut y avoir jusqu'à dix placements urgents simultanément (une solution est généralement trouvée dans les sept jours). Cela peut s'expliquer par la politique de la région qui avait favorisé pendant plusieurs années l'évolution des soins à domicile, mais la situation devrait se normaliser avec l'arrivée de plus de 100 lits à fin 2019. «Nous ne pouvons pas planifier un décès. Nous possédons une liste d'attente commune aux EMS de la région



“Nous possédons une liste d'attente commune aux EMS de la région pour gérer les urgences.”

CLAUDE CRETOL
DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION BEAULIEU

sierroise qui nous permet de gérer au mieux les urgences. Ensuite, les personnes choisissent si elles veulent réintégrer le home de leur premier choix quand un espace se libère», relate Claude Crettol, directeur de l'Association Beaulieu qui possède trois résidences. A Sierre comme à Saint-Maurice, plusieurs

critères sont pris en compte pour prioriser l'ordre d'entrée des nouveaux résidents. «Les hospitalisations, la fin de prise en charge des assurances à l'hôpital, la chronologie de l'inscription chez nous ou encore des besoins en soins entrent en ligne de compte», remarquent les deux directeurs.

Des résidents mobiles?

Pour permettre aux futurs résidents d'entrer plus rapidement en institution, le chef du Service de la santé publique Victor Fournier constate que «les personnes doivent se montrer toujours plus mobiles entre les différents établissements d'une région sanitaire».

Un avis qui n'est pas entièrement partagé par Arnaud Schaller, directeur de l'Association valaisanne des EMS. «Les résidents et leurs familles veulent une grande proximité. C'est antisocial de déraciner les personnes âgées, puisque l'entrée au home est déjà une épreuve.» Reste donc à diminuer le plus possible les situations d'urgence. **SJ**

3 QUESTIONS À...

VALÉRIE VOUILLAMOZ
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX VALAISANS



«Les enjeux des EMS et des CMS sont communs»

Comment évaluez-vous aujourd'hui la chaîne des soins de longue durée?

Les collaborations interinstitutionnelles s'intensifient d'année en année et nous partageons tous le même objectif. Pour les services d'aide et de soins à domicile, la gestion des sorties d'hôpital de plus en plus précoces est un défi quotidien.

Quelles sont les améliorations possibles dans toute la chaîne de soins de longue durée?

Rendre visible et accentuer le rôle du SECOSS (service de coordination socio-sanitaire) dans son rôle de coordination, d'orientation dans le réseau mais aussi et surtout dans le soutien qu'il peut apporter aux proches et aux institutions dans la recherche de solutions temporaires ou durables.

Est-ce que la fusion entre CMS et EMS est une bonne option?

Les projets pilotes en cours sont là pour nous donner des pistes, toujours en décloisonnant davantage les institutions. Les enjeux des EMS et des CMS sont communs et nous sommes partenaires d'échanges et de réflexions autour de la continuité de la prise en charge.

EN CHIFFRES

51 EMS
en Valais
en 2018



83 ans
L'âge moyen des personnes qui entrent en EMS

3300
résidents en EMS



Objectif 2016 -2020

Le canton a fixé un taux maximum de **150 lits en EMS pour 1000 habitants** de plus de 80 ans, soit:

300 000.-

Le prix de la création d'un lit en EMS

2989 Lits



2015

3536 Lits



2020

Les **48 millions**

que coûtera cette augmentation du nombre de lits seront répartis entre le canton et les communes:

36 millions



Canton

12 millions



Communes

ments protégés. Tous les acteurs s'unissent autour d'un slogan: «le bon patient au bon endroit au bon moment». EMS et CMS vont devoir renforcer leurs relations, au point même d'envisager une fusion comme cela sera le cas à la future résidence sierroise de Plantzette. Sur la colline surplombant Géronde, le CMS gèrera l'EMS, «ce qui permet d'avoir un suivi des besoins du début à la fin de la prise en



“Pour atteindre les objectifs, tous les maillons de la chaîne des soins doivent être renforcés.”

ARNAUD SCHALLER
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'AVALEMS

charge», relevait récemment la cheffe du Département de la santé, Esther Waeber-Kalbermatten.

Seulement 5% de patients non médicalisés

Le canton veut aussi pouvoir influencer sur le type de patients qui se trouvent en EMS avec comme objectif seuls 5% des patients qui n'exigent peu ou pas de soins d'ici à 2025 alors que cette proportion oscille

aujourd'hui entre 5,4 et 14,1% selon les régions. Les pourcentages les plus élevés se retrouvent dans les vallées latérales et le Haut-Valais. Est-ce vraiment réaliste à moyen terme? «Un travail remarquable a déjà été effectué ces dernières années dans les CMS du canton. Nous devons poursuivre dans ce sens puisque les personnes âgées préfèrent également rester à domicile», conclut Victor Fournier.

PUBLICITÉ



Invitation à la première de la Nouvelle Classe A.

Découvrez une façon inédite d'utiliser votre voiture grâce à une nouvelle interface intuitive conçue pour vous, votre style de conduite et vos besoins. Soyez les bienvenus à notre exposition de printemps à Sion, au Centre Automobile Hediger & D'Andrès SA, pour découvrir les derniers modèles Mercedes-Benz comme la Classe A ou la Classe CLS.

Vendredi 25 mai 2018, 15 h – 19 h
Samedi 26 mai 2018, 10 h – 17 h

Mercedes-Benz
The best or nothing.



Centre Automobile Hediger & D'Andrès SA
Route d'Italie 37, 1950 Sion
Tél. 027 322 01 23
www.mercedes-benz.ch